L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI, 13 AVRIL 1893.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 13 Avril 1893.—Indications pour la Louisiane—Temps généralement beau, vents du sud.

Température du 12 avril 1893.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens. No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrades.
7 heures du matin	78	22
Midi	86	27
3 P. M.	86	27
6 P. M.	82	25

Mariages, naissances et décès, inscrits au Bureau de Santé pendant les dernières 24 heures.

Mariages—Jackson à Mlle Louise Turner; James A. Miller à Mlle Octavia Zuberbier; Thomas Rogers à Mlle Laura Jones; Charles C. Tolson à Mlle Jeannie M. C. Dutton; George A. Kerse à Mlle Joséphine Tabler; Joseph B. Convers à Mlle Marie J. St. Heerman.

Naissances—Mmes Ferdinand Van Behren, un garçon; Oscar J. D. Debat, une fille; Charles J. Dauney, un garçon; Richard Pain, un garçon; Alexander Byrnes, un garçon; Michel Harnung, une fille; Omer Fortier, une fille.

Décès—Léontine Camden, 7 mois, 138 rue Orléans; Charles Keenan, rues Bourgogne et Pauline; Philomène Piron, 54 ans, 344 1/2 rue Nord Villeré; Henry E. Vantier, 5 mois, 623 rue Bourgogne; Mlle Winifred Cavanagh, 37 ans, rues Chartres et Mandeville; William H. Hirsch, 6 ans, 433 rue Chippewa.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations:

Santo Oteri à Hugh McCloskey, un îlet de terre borné par les rues Robert, Tchoupitoulas, Clara et Arcadia, $3,425.

William T. Christy à G. A. Cerces, un terrain borné par les rues Pacific, Elmira, Evelina et Market, $1,350.

People's Homestead Association à Mme William J. Miller, un terrain borné par les rues Clara, Willow, Cypress et Lafayette, $800.

Le même acquéreur au même vendeur, même propriété, $680.

Louisiana Homestead Association à Frank Adams, un morceau de terre borné par les rues Camp, Chestnut, Arabella et Joseph, $1,000.

D. Negrotto, jr, à John H. Lang, deux terrains bornés par les rues Magazine, Constance, Poeyfarré et Calliope, $800.

Mme Jane C. Murphy à Joseph C. Boylan, trois terrains bornés par les rues Franklin, Lafayette, Liberté et Girod, $1,800.

Mme Vve Pierre Mallet à George Robinson, sept terrains bornés par les chemins du Bayou et Gentilly et Jonction, $3,000.

Pelican Homestead and Building Association à John R. Legier, douze terrains bornés par les rues Champs-Elysées, Français, Beauregard et Manuel, $1,200.

Commercial Homestead Association à John Stevenson, un morceau de terre borné par les rues Delachaise, Constance, Laurel et l'avenue de la Louisiane, $2,200.

La même à Mme M. Brennan, un morceau de terre dans les mêmes limites, $2,000.

Mutual Loan and Building Company à Wesleyan Chapel Congregation, deux terrains bornés par les rues Liberty, Perdido, Poydras et Howard, $2,500.

Charles P. Chapman à Mlle Fannie Pitts, deux terrains bornés par les rues Chestnut, Camp, Jena et Cadiz, $1,000.

Mme E. Borman au Cosmopolitan Building and Loan Association, un terrain borné par les rues Clouet, Montégut, Craps et Remparts, $600.

John Barkley à Thomas R. Gruman, un morceau de terre borné par les rues Peters, St Joseph, Julia et Commerce, $500.

Mlle Jennie G. Buhler à Mlle Blanche Sharp, deux terrains bornés par les rues Deuxième, Clinton, Hampson et Lowerline, $400.

Lawrence Plant à la ville de la Nouvelle-Orléans, îlet borné par les rues Canal, Douane, St-Patrick et Olympia, $10,000.

Eugène D. Saunders au Illinois Central Railroad Company, un morceau de terre borné par les rues Tchoupitoulas, Delachaise, Foucher et le fleuve, $5,933.

Henry Grothann à Mme John Cronin, un morceau de terre borné par les rues Freret, Howard, Perdido et Gravier, $1,180.

S. et J. Duverney à J. C. Vidou, un terrain borné par les rues Jackson, Jeannette, Mary et Cinquième, $350.

Lucien Baron à Mary Lena, un terrain borné par les rues Magasins, Camp, Jena et Cadix, $1,300.

John De Corte à Peter Blaise, un terrain borné par les rues Bassin, Franklin, Gasquet et Canal, $6,000.

Cour Civile de District.—Succession Bernard Sénat. Le défunt laisse à Mme Félicie Pujo la somme de $5,000. La résidence, Nos 804 et 406 Conti est léguée à Jeanne Pujo.

Il laisse à Léontine, Clémence Jules et Lawrence Domecq, la somme de $100 et à l'asile Mt. Carmel une somme de $200. Le reste des biens et légué à Blaise Senat, frère du défunt.

Testament de M. Bernard Sénat.—Le testament de M. Bernard Sénat a été ouvert et lu mardi à la Cour Civile de District. M. Sénat lègue à Mme Félicie Pujo, $5,000; et aux deux filles de Mme Pujo, Jeanne et Félicie Pujo, deux propriétés, Nos 404 et 406 rue Conti; $100 à chacun des enfants de M. Jules Domecq; $200 à l'Asile du Mont Carmel, et le reste de ses biens à son frère Blaise Sénat.

Club Athlétique.—D'anciens collégiens des PP. Jésuites (classe des gradués de 1892) ont organisé un club athlétique, et annoncent, comme ci-dessous, leurs premiers exercices de Printemps, pour le 22 de ce mois, sur le champ de courses, Fair Grounds: 1. Tug of War, 2. Running High Jump, 3. High Kick, 4. Pole Vault, 5. Safety Bicycle Race, 6. Three legged Race, 7. Tug of War, 8. 100 Yards Dash, 9. Putting the Shot, 10. 75 Yards Dash, 11. Running Broad Jump, 12. Rud, 13. Tug of War.

Squire Green.—Le chef Gaster a reçu du shérif de Summitt, Miss., un télégramme lui annonçant l'arrestation d'un nègre dont le signalement répond à celui de Squire Green. L'agent Griffin est parti hier soir pour Summit pour ramener le prisonnier à la Nouvelle Orléans, s'il n'y a pas eu erreur.

Chute.—A 10 heures du matin, Henry Kern, un couvreur de 21 ans, est tombé du toit de l'immeuble situé au coin des rues Félicité et Chestnut, et s'est blessé sur plusieurs parties du corps.

Après avoir reçu les soins des étudiants, il a été transporté chez lui No 217 rue Sixième.

Arrestation.—L'agent Armstrong a arrêté hier John Sturken, charpentier du steamship *Nicaragua*, qui, sur la Levée, au pied de la rue Gaiennié, avait blessé Marques Manson, le mécanicien du navire, d'un coup de brique à la tête.

Police Board.—Le meeting du Police Board n'a pas eu lieu hier soir faute de quorum.

Le maire John Fitzpatrick, MM. Denis, Dahn, Berne, le chef Gaster, son secrétaire Vandervoort le Dr Bayon, le secrétaire Donnand étaient présents ainsi qu'une délégation de cinq membres du Grand Jury composée de MM. Chalaron, Herndon, Charleton, Hearne et Deeves.

Vol.—Hier, pendant que M. G. Léonard, qui tient un magasin de bijouterie au No 649 de la rue Magasins, était dans son arrière boutique, un inconnu s'est introduit chez lui et lui a volé plusieurs montres évaluées $100.

Accident.—A 6 heures du soir, James Commerford, un enfant de quatre ans dont les parents demeurent au No 300 de la rue Philip, jouait avec trois autres enfants au coin des rues Enterprise et St-Charles, quand il a été renversé et légèrement blessé au côté droit de la figure, par un buggy conduit par un inconnu. Après avoir reçu les soins du Dr T. C. Kennedy, il a été ramené chez ses parents.

Voleur arrêté.—McGittigan, le hoodlum qui, vendredi dernier, avait volé un canari chez M. Frank Herman, No 137 1/2 rue Troisième, a été arrêté par l'agent Roig, qui l'a écroué au poste du sixième precinct. L'oiseau a été retrouvé chez M. Jacob Biurger, rue Chippewa près Toledano, à qui McGittigan l'avait vendu pour $1.

Vols.—On a volé hier pour environ $15 de vêtements chez M. Christ. Igias, rue Willow, entre Jackson et Joséphine.

—Un individu qui s'est introduit chez M. H. Blanchard, No 68 rue Dumaine, y a volé une somme de $9 et pour environ $10 de vêtements.

Association d'Agriculture Audubon.—La Audubon Agricultural Ass. tiendra aujourd'hui sa réunion annuelle au Parc Audubon.

A midi, on mettra à l'essai des machines agricoles, et à 3 heures on procédera à l'élection des officiers qui sera suivie de la lecture de divers travaux.

Le public en général et les dames sont invités.

Une des victimes de l'accident du Fort Espagnol repêchée à 25 milles de Mandeville.—Hier matin à 8 heures, les matelots de la goëlette *F. F. Pippo*, dont Moses Williams est le capitaine étaient en route pour la Nouvelle-Orléans, quand ils ont aperçu flottant dans le lac Pontchartrain, à environ vingt-cinq milles de Mandeville, le corps d'une femme. Ils ont arrêté le bateau, ont placé le corps dans un canot et l'ont remorqué jusqu'au Nouveau Bassin, où il a été reconnu comme étant celui de Mme Marie Anne Kelly, née Sheppard, une des victimes de l'accident qui a eu lieu au Fort Espagnol le 2 avril. Le corps a été transporté à l'établissement de MM. Frantz & Schoen, entrepreneurs des pompes funèbres qui ont été chargés des funérailles.

Le coroner Maylie s'est rendu vers 10 heures du soir chez MM. Frantz & Schoen, où après avoir examiné le corps, il a donné un certificat. Le corps était assez bien conservé, sauf le côté droit de la figure qui avait été mangé par les poissons.

Mme Kelly qui était âgée de 37 ans et était mariée depuis plusieurs années, ne laisse pas d'enfants.

La seule victime de l'accident qui n'ait pas été retrouvée jusqu'à ce jour est Marie Flynn.

M. Kelly, qui était allé à Mandeville et faisait des recherches, près de l'embouchure de la rivière Tchefuncta, pour retrouver le corps de sa femme, a été prévenu par un télégramme qu'il avait été retrouvé et que l'inhumation aurait lieu ce matin à 10 heures, au cimetière St-Patrick. Le service funèbre aura lieu à l'église de St Vincent-de-Paul.

New American B. A.—Le New American B. A. donnera, le dimanche 23 avril, son premier pique-nique, au Jardin Magnolia. Le produit de la fête sera versé à la caisse de secours de l'Association.

Le comité d'organisation se compose de MM. Geo. Brugier, E. Etbillé, C. Warheit, Eug. Start, A. Ojeda, A. Lafferranderie, P. E. Ducros, N. Martini, H. Lafferranderie, H. Mathis et Gus. Bonecara.

Menus faits.—Hier matin, le corps de l'individu écrasé par le char électrique, a été inhumé au cimetière St-Louis, aux frais de la Compagnie. C'est un Italien du nom de Lorenzo Alfano et non le nègre Wm Johnson, ainsi qu'on l'avait cru tout d'abord.

—Andy Burnet, un screwman demeurant à l'encoignure des rues Tchoupitoulas et St-André, qui travaillait dans la cale du steamer "Havre" amarré au pied de la rue Ste-Marie, s'est laissé tomber sur le pied gauche un bloc de fer qui lui a écrasé quatre orteils.

Il a été transporté à l'Hôpital de Charité dans une voiture d'ambulance.

Dramatique suicide.—Vive émotion, récemment, parmi les locataires de la maison sise au No 73 de l'avenue Parmentier, à Paris.

A neuf heures, la concierge reçut une lettre portant la mention "personnelle" adressée à l'une de ses locataires, Mme Marie Leroy, âgée de trente ans, qui occupe, avec son mari, employé de commerce, un appartement au sixième étage. La concierge commit la maladresse de remettre la lettre à Mme Leroy, en présence du mari de cette dernière. M. Leroy arracha la lettre à sa femme, et lut ce qui suit:

"Madame, méfiez-vous. Des personnes cherchent à vous nuire et à gagner votre voisine pour que celle-ci dise tout à votre mari.—Une amie."

On devine la scène qui suivit. Le mari conçut les pires soupçons, aggravés encore par la stupeur de sa femme, qui, ne comprenant rien à la teneur de la lettre, se bornait à protester de son innocence, et ne pouvait alléguer aucun fait pour la démontrer. Enfin, M. Leroy sortit en disant qu'il ignorait encore quelle serait sa décision.

Restée seule, la pauvre femme, dont la conduite, au dire des voisins, a toujours été irréprochable, fut prise d'un violent accès de désespoir. Elle traça, à la hâte, quelques mots sur une feuille de papier: "Je suis méprisée par mon mari. Il ne me reste plus qu'à mourir."

Puis, elle ouvrit la fenêtre et se lança dans le vide. Elle vint s'écraser sur le pavé, au moment où son mari rentrait chez lui.

M. Vérillon, commissaire de police, a ouvert une enquête pour rechercher l'auteur de la lettre qui a eu pour résultat la mort de la malheureuse.

En police correctionnelle:

Le président—Et comment avez-vous pu exécuter un vol aussi aisé en y mettant tant de maladresse?

Le prévenu—M. le président m'excusera; je n'ai pas encore l'habitude.

Mlle Lili a assisté aux courses:

Au retour, câlinement blottie dans la voiture contre sa mère, elle lui demande:

—Qu'est-ce qui est plus cher, un cheval vivant ou un cheval en bois?

Puis, sans attendre la réponse:

—Que je suis sotte! s'exclama-t-elle. C'est un cheval en bois, parce qu'un cheval vivant, c'est tout fait!

Un bon conseil:

—En cas d'indisposition subite, que doit-on faire en attendant le médecin?

—Son testament, parbleu!

Un mot d'un des quarante recevant la visite d'un sénateur, candidat à l'Académie:

—Mais, décidément, les hommes politiques sont insatiables: vous avez le sénat, la cour d'assises, et vous voulez encore l'Académie!

Au Champ de Mars, dans la galerie des machines, pendant la course des vélocipédistes Terront et Corre.

Deux poivrots ont une discussion animée sur les chevaliers de la bicyclette.

—Tais-toi donc! *t'es rond!*

—Bien vrai, fait l'autre en titubant. T'as pas l'esprit de *Corre*.

Dictionnaire de Charenton:

Testament.—Un lit sur lequel bien des miséreux ont rêvé d'être couchés.

Vantardet est de Marseille; il exerce, à Paris, la profession de dentiste.

Des amis parlaient, l'autre jour, devant lui, du prince X....

—Ah! dit Vantardet, ce cher prince, comment va-t-il?

—Vous le connaissez? demande quelqu'un.

—Si je le connais! Je lui ai déjà arraché des dents plus de cinquante fois.

Ballendard, gagné par les mauvais exemples, vient de quitter une dame de théâtre (côté de la figuration) à qui il laisse comme souvenir un gros bébé qui lui ressemble (détail à noter). Mais il refuse toute aide. La malheureuse gémit dans le corsage d'une petite amie.

"Qu'est-ce que tu veux, dit celle-ci, nous sommes encore en pleine crise théâtrale, il refuse de payer des droits d'auteur."

Petit dictionnaire fin-de-siècle.

Avare.—Un homme qui se fait pauvre par peur de la misère.

Espoir.—Un désir qui prend du ventre.

Illusion.—La lunette de l'espérance.

Mémoires.—L'histoire des autres.

Polémique.—Echange de rhubarbe et de séné.

Ronflement.—Musique de chambre.

Galancour est allé, lui-même, régler les frais des obsèques de son oncle. Et, comme il laisse une poignée de louis de pourboire pour les croquemorts:

—Merci bien, mon prince, s'exclame un de ceux-ci.

Puis, en manière de reconnaissance:

—C'est pas pour dire, ajoute-t-il, mais nous sommes tous ici à votre service!

Ce qu'on veut par-dessus tout, ce n'est pas émouvoir, persuader, convaincre, éclairer; non: c'est frapper, surprendre, éblouir. A ce jeu, on brille parfois, on s'éteint toujours.

GOUNOD.

Le monde a beau vieillir, il ne change pas, il se peut que l'individu se perfectionne, mais la masse de l'espèce ne devient ni meilleure ni pire.

DIDEROT.

Le spirituel chroniqueur parisien, Aurélien Scholl, racontait une histoire.

Un quidam va pour l'interrompre au moment le plus palpitant, mais il se ravise et dit:

—Pardon, pardon! j'allais dire une bêtise.

—Alors, fait Scholl très poliment, souffrez que je continue; c'est une occasion que vous retrouverez certainement.

SOULIERS POUR COMMUNION

—A—

L'EAGLE SHOE STORE

Coin Royale et Ursulines.

Les ordres de la campagne pour tous genres de souliers sont remplis promptement.

13 avril—1f

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

La question de la mer de Behring.

Paris, 12 avril—Le comité d'arbitrage a décidé de ne point admettre pour le moment le rapport supplémentaire de l'Angleterre. C'est une première victoire pour les Etats-Unis.

Le procès des Anarchistes.

Paris, 12 avril—Le procès des anarchistes a continué aujourd'hui. Le témoignage de L'Hérot, le garçon du café Véry a prouvé que c'était Meunier plutôt que François qui avait formé le complot et l'avait mis à exécution.

EXPLOSION.

Un grand nombre de victimes.

Madrid, 12 avril—Il s'est produit ce matin une explosion à l'usine de la Sala Colodia à Mataro. Tous les ouvriers étaient au travail à ce moment et ils ont été ensevelis sous les débris. On a déjà retiré les cadavres de neuf ouvriers et celui du directeur.

Les Grévistes à Bruxelles.

Bruxelles, 12 avril—300 mineurs en grève, à Cuaroguon, province du Hainaut, ont brisé les vitres des bâtiments situés dans le voisinage de la mine. Il y avait dans celle-ci beaucoup d'ouvriers qui avaient refusé de se joindre aux grévistes et ceux ci ont jeté dans le puits des débris de toute sorte, dans l'intention d'emprisonner leurs camarades.

Les directeurs de la mine ont fait appel aux gendarmes. Ceux-ci ont donné l'ordre aux grévistes de se disperser et sur leur refus, les ont repoussés avec le plat de leurs sabres.

Les manifestants se sont dispersés, mais pour revenir bientôt après devant la Chambre des Députés.

Le Palais de la Nation avait été par mesure de précaution entouré d'un cordon de police.

La foule devenant plus compacte, on a fait appel à la police montée. A 4 heures, les grévistes ont poussé un hourrah pour le suffrage universel et ont essayé de forcer le cordon de police, mais les hommes à cheval ont chargé sabre au clair et la foule leur a jeté des pierres. Elle a été toutefois repoussée et en partie dispersée. Il y a eu plusieurs blessés de part et d'autre. Rue de la Romaine, il y a eu plusieurs bagarres. Quinze arrestations ont été opérées.

Les mineurs se sont mis en grève à Cussemes, à trois milles de Mons, en Hainaut, et à midi, 4,000 ouvriers ont attaqué les bâtiments et démoli les machines. Les grévistes sont maîtres de la ville. La garnison de Mons sera probablement envoyée à Cussemes dans la soirée.

Dans la mine de Port-y-Pridd.

Londres, 12 avril—D'après les dernières nouvelles reçues de Port-y-Pridd, le feu est pour ainsi dire éteint dans la mine. Les gaz délétères empêchent toutefois l'exploration des galeries et la recherche des morts ou la délivrance des vivants. Ceux qui se sont risqués dans la mine ont été obligés d'en sortir à cause de la fumée et du gaz.

Faillite.

Londres, 12 avril—La banque Anglaise, Polonaise-Australienne vient de faire faillite. Son passif s'élève à $30,000,000.

Commentaires au sujet de la réception de Stambuloff.

Vienne, 12 avril—La réception de Stambuloff par l'empereur François Joseph a fait sensation dans toutes les ambassades du continent. On prête à cet incident un caractère international d'une grande importance.

Les partisans de la triple alliance considèrent cette réception comme une approbation du *statu quo* dans les Balkans. La presse russe commente l'incident avec amertume et celle de l'Allemagne prodigue ses éloges à l'empereur.

Intéressantes découvertes.

Athènes, 12 avril—Les fouilles de l'Ecole Américaine d'Archéologie au Temple de Héra, près de Mycènes, ont mis au jour les fondations de l'ancien temple mentionné par Homère.

D'autres travaux et œuvres d'art ont été découverts.

WASHINGTON.

Soulèvement imminent de natifs contre les Chrétiens en Corée.

Washington, 12 avril.—Un soulèvement général des natifs contre les chrétiens en Corée, est imminent, et des mesures immédiates ont été prises par les ministères de l'Intérieur et de la Marine pour éviter l'effusion du sang.

Tout ce que l'on sait, c'est que les troubles sont causés par la haine des natifs pour les missionnaires, et que les citoyens des Etats Unis sont en danger.

L'amiral Harcony, commandant de la station de Hong Kong, a reçu l'ordre d'envoyer un vaisseau en Corée.

L'ambassadeur de France aux Etats-Unis est reçu officiellement.

Washington, 12 avril—M. Patenôtre, ministre de France à Washington, a été reçu hier à la Maison Blanche comme ambassadeur, par le président auquel il a présenté ses lettres de créance.

Il était accompagné des attachés d'ambassade en uniforme.

Les courtoisies d'usage ont été échangées.

Assassins capturés.

Jacksonville, Fla., 12 avril—Une dépêche spéciale d'Orlando dit que trois blancs ont été capturés et ont avoué être les assassins d'un vieillard du nom de Orot. L'assassinat a été commis le 1er avril à Guomere.

Un rajah à New York.

New York, 12 avril—Dato Liri Amor Rajah, un véritable rajah de l'Inde, est à l'hôtel Victoria. Il est maigre, a des pommettes saillantes et de petits yeux noirs et perçants.

Il est le secrétaire d'Etat du sultan de Johore, dans la péninsule Malaise. Il est accompagné de Harry W. Lake, un jeune Anglais ingénieur des mines, qui est pour ainsi dire le commissaire des travaux publics du sultan.

Tous deux sont arrivés ici lundi soir à bord du *Berlin*, pour représenter leur pays à l'Exposition. Ils ont amené avec eux six natifs, qui grelottaient hier soir sur Ellis Island. Ils vont construire un village malais à l'Exposition.

De Singapoore, le monarque, avec trente princes, a accompagné le Rajah et M. Lake jusqu'au Caire. De là, ils se rendront à Carlsbad, Allemagne, et se mettront en route pour New York, où ils arriveront en juin.

Le Sultan est le seul monarque qui ait annoncé son intention de visiter l'Exposition.

Le sultan Abu Bakar règne sur un vaste royaume de la péninsule malaise. Son revenu est de $10,000,000 par an et dans les grandes occasions, il porte des diamants évalués à $10,000,000. Quelquefois aussi, il porte le costume européen. Il essaie en ce moment de civiliser son royaume.

Abu Bakar, a dit M. Lake, est le dernier représentant d'une vieille dynastie malaise. C'est le seul potentat des contrées de l'Est qui ait réussi par son habileté et son adoption des coutumes de l'Ouest, à conserver son royaume. Il a visité l'Angleterre cinq ou six fois. Il a été décoré de l'ordre du Bain et des ordres de St-Michel et St George.

Il est bien secondé par le Rajah qui a vécu en Angleterre pendant 7 ou 8 ans et qui parle mieux l'anglais que beaucoup d'Anglais eux-mêmes.

Le Rajah et M. Lake partiront pour Washington aujourd'hui et présenteront leurs lettres de créance au secrétaire d'Etat.

Incendie.

Cincinnati, O., 12 avril—Une dépêche de Ste-Marie, Ohio, dit qu'un incendie a détruit hier soir un îlet entier.

Les pertes sont évaluées à $1,200,000.

Otto Reckholdt le dynamiteur.

Long Island City, 12 avril.—Otto Reckholdt qui a avoué avoir tenté de faire sauter l'usine Crandall, à Mospetté, y a été amené ce matin pour retirer les bombes que les autorités n'avaient pas pu retrouver.

En arrivant à l'usine, il est entré dans la salle des machines et soulevant quelques planches du parquet, a retiré une boîte en fer pleine de dynamite. Il y en avait au moins dix livres.

L'ORAGE.

Les dégâts et les victimes.

Indianapolis, Ind., 12 avril—De tous les points de l'Etat, on signale des dégâts considérables causés par l'orage d'hier qui a fait de nombreuses victimes. Dans les American Straw Board Mills, de Kokomo, la chambre des machines a été détruite et un employé a été tué.

Les pertes dépasseront $30,000. Le cyclone s'est dirigé vers le nord-ouest, arrachant les arbres sur son passage et endommageant beaucoup de bâtiments.

St-Louis, 12 avril—Les rapports reçus aujourd'hui sur les dégâts causés par la tempête, accusent un grand nombre d'accidents, mais il n'y a pas eu de victimes. Le toit de la prison a été emporté et a été mis en morceaux. Les employés se sont immédiatement assurés que personne n'avait été blessé, et ont fait prévenir la police dont une escouade a monté la garde autour de la prison pendant toute la nuit. Aucun prisonnier n'a réussi à s'évader.

D'autres toits ont aussi été enlevés et le service des chars électriques a été suspendu par le fait de la chute de beaucoup d'arbres des avenues et de la rupture des fils. Du bois de construction empilé le long du fleuve a été jeté à l'eau et est parti à la dérive. Il y en avait pour plusieurs milliers de dollars. Le fleuve monte, et il sera probablement perdu.

A la gare centrale les plateformes et les salles d'attente ont été inondées et les voyageurs ont dû marcher dans un pied d'eau pour prendre les trains.

Les vitres ont été brisées dans les institutions publiques, les cheminées ont été renversées, les clotures emportées et les arbustes déracinés.

Plusieurs bateaux sont partis à la dérive et ont été endommagés par des collisions.

Les pertes seront très élevées.

Osage City, Mo., 12 avril—La tempête d'hier au soir a causé de grands ravages et semé la ruine sur son passage.

Wm. Walker et ses deux enfants ont été tués sous les débris de leur habitation.

Beaucoups de personnes ont été blessées.

Les villages de Willis et Pawattan ont été détruits.

Indianapolis, 12 avril—Le Green Castle a été fort endommagé par la tempête et le toit du dortoir des femmes du Degraw University a été emporté. A Montezuma le Riverside Hotel a été démoli. Il n'y a pas eu de victimes.

Kansas City, Mo., 12 avril—L'Est du Kansas et l'ouest du Missouri ont été ravagés par le cyclone qui a renversé les poteaux télégraphiques.

Au Kansas, il s'est étendu sur trois comtés; celui de Montgomery a le plus souffert.

Parker, un hameau à dix milles d'Indépendance, a été détruit et on pense que les victimes ont été nombreuses mais il est difficile d'obtenir des détails par suite de la destruction des lignes télégraphiques.

Walnut, un autre village dans le comté de Crawford, a été presque détruit.

Il n'y a pas eu de victimes. Une dépêche de Hiawatha dit que les dégâts sont considérables dans le comté de Brown.

On dit que beaucoup de villages ont été partiellement détruits et que les victimes sont très nombreuses.

Les dommages ont été aussi très importants à May View.

Kansas City, 12 avril—Une dépêche de Gamet, Kas., au *Star*, dit que les dégâts sont très considérables et que la colonne de poussière soulevée en spirale par le vent a été aperçue pendant près d'une heure.

Shelville, Mo., 12 avril—Le cyclone d'hier au soir a fait beaucoup de victimes. Mlle Lay et un enfant, emportés par le vent, n'ont pas été retrouvés. A chaque instant de nouveaux noms viennent grossir la liste des victimes.

St-Louis, Mo., 12 avril.—On se demande si l'on a appris le pire sur les résultats de la tempête d'hier soir.

Chaque rapport ajoute à la tristesse de la situation et il n'est pas un village de l'Etat qui ait échappé à la fureur de la tempête.

A Condray, 6 personnes ont été tuées sur le coup, quatre sont mortes de leurs blessures et des cinquante autres blessés 12 mourront.

Tous les trains sont en retard à cause des dommages causés aux voies ferrées par la pluie.

Le nombre des morts s'élève à cette heure (10 heures du soir) à vingt-cinq, et il est impossible de prévoir à quel point il sera augmenté lorsque les communications auront été établies.

Programme de la revue navale.

New York, 12 avril—Le comité de 100 met la dernière main aux préparatifs de réception des visiteurs qui viendront en ville pendant la revue navale. Voici le programme qui a été arrêté:

Avril 15—Le comité de réception ira dans la baie, au devant du duc de Veragua, descendant de Colomb, à bord du steamship "New York."

Il le recevra à bord et débarquant au pied de la 22me rue, l'escortera à l'hôtel Waldorf.

17 ou 18 avril—Dévoilement de la statue d'Ericsson à la Batterie, à 11 heures du matin. Les vaisseaux défileront pendant la cérémonie et le *Ericsson* tirera 21 coups de canon. Dans la soirée, le Président arrivera à bord du *Dolphin*. Il sera reçu par le comité et escorté à son hôtel.

27 avril—Bal au Madison Square Garden, en l'honneur des officiers de marine et exhibition de lampes d'exploration et de signaux par l'escadre.

28 avril—Réception offerte aux officiers de marine à l'Hôtel-de-Ville. On a demandé au ministre de la marine de changer le lieu où seront ancrés les navires et de les placer en aval de la 85me rue, afin que des deux rives la population puisse avoir une meilleure vue d'ensemble de la revue.

Le transport du canon Krupp.

Pittsburg, 12 avril—Le train spécial de quinze wagons, transportant le canon Krupp, le plus gros du monde, et des échantillons de plaques de blindage, est arrivé hier soir à Pittsburg et a été inspecté par des milliers de curieux. Ce matin il est parti à 9 heures pour Chicago.

Ce canon pèse 270,000 livres, a 37 pieds de long, 6 pieds 6 pouces de diamètres maximum et une âme de 16 pouces. Le char spécial sur lequel il est transporté a 32 roues.

Les anarchistes à Pittsburg.

Pittsburg, 12 avril—Une bande de 108 anarchistes vient d'être découverte en ville par la police qui la cherchait depuis plusieurs semaines.

Aussitôt après la tentative des anarchistes français de faire sauter le poste Central de police de Paris, les autorités de New York et Chicago ont informé la police locale qu'une organisation venait d'être formée à Pittsburg avec l'intention de combattre la police.

Des réunions étaient tenues tous les soirs et des circulaires avaient été lancées, demandant aux ouvriers de se préparer pour la "crise." Les meneurs ont promis de quitter la ville immédiatement.

Une étrange rencontre en mer.

New York, 12 avril—Le capitaine Catherine, du steamer "City of Augusta", annonce que lundi matin, il a aperçu, à quelques milles du navire, une goëlette à trois mats qui voguait à la dérive bien qu'il fit une bonne brise.

Il n'y avait à bord aucun signal de détresse, néanmoins le fait a paru si étrange au capitaine qu'il s'est approché. Il ne paraissait y avoir personne à bord. Lorsque le navire s'est trouvé à un demi-mille, un homme a paru à la poupe mais il n'était point à la barre. En apercevant le steamer, il a appelé trois de ses compagnons.

Le capitaine Catherine leur a demandé s'ils avaient besoin d'aide et ils ont répondu que non, qu'ils se reposaient.

Il leur a demandé aussi s'il y avait des officiers à bord, mais ils n'ont pas répondu. Il a été impossible de savoir d'où venait le bateau. Le capitaine a signalé le fait en arrivant à terre. Il pense qu'il y a eu une révolte à bord et que les officiers ont été mis aux fers, ou assassinés, et que l'équipage a pris possession du navire.

La convention des gouverneurs.

Richmond, Vie, 12 avril—A midi, le gouverneur McKinney, de la Virginie, a ouvert la première séance de la Convention.

Il a exprimé l'espoir que l'on agirait plus qu'on ne parlerait et on a procédé à la nomination du président temporaire.

Le gouverneur Fishback, de l'Arkansas, a été élu à ce poste.

Le comité d'organisation a été composé des gouverneurs McKinney, Brown, Jones, Foster et Stone. Il présentera son rapport jeudi matin à 11 heures.

Les Etats suivants sont représentés: Maryland, Virginie, Caroline du Nord et du Sud, Georgie, Alabama, Mississippi, Tennessee, Louisiane, West Virginie et Arkansas. Le Kentucky, la Floride et le Texas ne sont pas représentés.

A l'Exposition.

Chicago, 12 avril—Des wagons entiers de poisson vivant ont été reçus à l'aquarium de l'Exposition. Toutes les variétés sont représentées dans cette collection, qui est très belle. On vient de terminer la décoration de l'aquarium. Chaque réservoir est construit selon les habitudes et les exigences de la variété de poisson qu'il doit recevoir.

Dans les uns, se trouvent de petites collines, des rochers et des rives qui surplombent. Dans d'autres, ce sont des grottes sous-marines, dans d'autres enfin on voit des troncs d'arbres imités au point de tromper les plus expérimentés. Aucun détail n'a été oublié et les nuances des différentes mousses ont été elles-mêmes fidèlement reproduites. Le système d'aération ajoute beaucoup à l'ensemble.

Des tuyaux habilement dissimulés contiennent de l'air comprimé qu'ils laissent échapper dans les crevasses des rochers donnant l'illusion de volcans sous-marins.

Une partie de cette exposition, à signaler, est l'hôpital des poissons, un réservoir où on verra en traitement les poissons atteints des diverses maladies. En ce moment, il contient des truites dont les ouïes sont enflammées.

Le traitement consiste dans l'immersion dans une forte solution de sel et la maladie disparaît promptement.

Le grand attrait était aujourd'hui à l'exposition dans le bâtiment des femmes, un manteau composé entièrement de plumes de poules de prairies envoyé par les femmes du Dakota. C'est le curieux travail d'une femme qui a mis dix ans à réunir la plume nécessaire. On peut se faire une idée du nombre d'oiseaux qu'il a fallu, lorsque on saura que toutes les plumes ont un éclat magnifique et que chaque oiseau ne possède que quatre plumes de couleur.

Chaque plume est retenue en place par au moins huit points de couture. La personne qui a exécuté ce manteau l'évalue à $1,000.

La collection Hagenbock, composée de 1,000 spécimens d'animaux savants, est arrivée aujourd'hui.

Un cyclone dans le Michigan.

Ypsilanti, Mich., 12 avril—Ce soir à 7 heures 30, un cyclone a détruit la partie commerçante de la ville. Les dégâts sont considérables.

Memphis, Tenn., 12 avril—Un cyclone a dévasté le comté de Coahoma, Miss. Les communications télégraphiques sont interrompues.

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN,

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

ABONNEMENTS:

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

73... ...CHARTRES......73

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.

Arrivée.	Départ.
No 1, Memphis and Kansas City Fast Train........8:35am	No 2, Memphis and Kansas City Fast Train........5:00pm
No 3, Vicksburg Express........5.35 pm	Vicksburg Express........7:55am
Baton Rouge accommodation......10.00am	Baton Rouge accommodation........3:40pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

No 3 Fast Ex..7:35 am	No 6 Fast Mail..7:45am
No 7 Coast Acc.9:00 am	No 4 Fast Ex..10:55 am
No 1 Lim. Ex.. 4:45 pm	No 8 Coast Acc..3:45 pm
No 5 Fast Mail.7:15pm	No 2 Lim. Ex 7:50 pm
Exc. dimanche..9:40pm	Exc. dimanche..7:55am

ILLINOIS CENTRAL.

Passenger........6:55pm	Passenger........7:00am
Chica. St. L. mail..8:30am	Chic St. L. mail. 6 00pm
Chic. limited....7:45pm	Chic. limited ..11:30am

TEXAS AND PACIFIC.

No 54, Cal. Ex.7:00 pm	No 53, Cal Ex..8:15am
No 52, Hot Springs & St Louis Ex..6:50am	No 51, Hot Springs & St-Louis Ex..6:20p
Local.........10:05am	Local........8:50pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

San Antonio....7:05pm	California Ex...9.30am
California Ex. 10.55am	San Antonio....5:00pm

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited.10:45 am	No 2 Limited.. 5 00pm
No 5 Local ... 8:00 am	No 6 Local.......8:30 am

EAST LOUISIANA RAILROAD.

Dimanche.

No 9............7:00 pm	No 10.........8.00 am

Tous les jours, le dimanche excepté.

No 7...........8:20 am	No 8.........4:00 pm

NEW ORLEANS AND SOUTHERN RAILROAD.

Pte-la-Hache....9:00 am	Pte-la-Hache..7:00am
" ....4.15 pm	" ....5:00 pm
Shell Beach.....2:40pm	Shell Beach...10:00am

Dimanche.

Pte la-Hache...9:20 am	Pte-la-Hache &
Shell Beach....9.40 am	Shell Beach..7:15am
Shell Beach &	Pte la Hache &
Pte la Hache, 7:00pm	Shell Beach..4:40pm
	Shell Beach... 5 00am

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

Tous les jours.

Alger........10 00 am	Alger...........4 30 pm

Tous les jours excepté le dimanche.

Alger.........6.05 pm	Alger..........8:00 am

Dimanche seulement

Alger..........6 40 pm	Alger..........8:00 am

NOUVELLES MARITIMES.

Avis aux Navigateurs.

Une succursale du Bureau d'Hydrographie des Etats Unis est établie dans une des salles de l'Association maritime de notre ville, et l'officier qui en a la direction sera heureux d'y recevoir les capitaines de navires pour leur donner, à titre gracieux, les renseignements les plus récents à l'égard des eaux navigables du monde entier.

Le Bureau est pourvu des cartes de Pilotes les plus nouvelles qu'il distribuera aux commandants de navires. Ces derniers y trouveront également une collection de tables aux préparées avec soins renfermant toutes les informations désirables relatives à la navigation et aux côtes, de même que toutes les dernières cartes que publient le Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis, le bureau de surveillance des côtes et l'Amirauté britannique.

Un globe (*Time Ball*) régi par l'observatoire naval à Washington, tombera tous les jours, le dimanche excepté, du sommet de la Bourse au Coton à midi précis, heure de Washington, (75me méridien qui correspond à 11 heures A. M. à la Nouvelle-Orléans (90me méridien.)

W. S. HUGHES,
Lieut. de la Marine des E. U. préposé au bureau.

Nous appelons l'attention des capitaines de navires partant de la Nouvelle-Orléans sur les renseignements suivants qui peuvent leur être très utiles. Nous les donnons pour être plus précis, dans le texte anglais:

Succursale du Bureau Hydrographique des Etats Unis.

FLORIDA.

MAR 7—The Lighthouse Board gives notice that on or about April 30, 1893 the characteristic of the light at Fowey Rocks light station northerly extremity of the Florida Reefs will be changed from fixed white to fixed white with three fixed red sectors. The southerly red sector will extend from S 1/4 E eastward to S 3/8 W. The westerly edge of the sector will pass just to seaward of Biscayne Shoal, red buoy, and will cut North end of Florida Reefs "Cape Florida" buoy, and its easterly edge will guide clear to the eastward of the shoal spots lying from 1 1/2 to 3 1/2 miles to the northward of the light. The northerly red sector will extend from N 1/4 W westward to N by E 3/4 E. The easterly edge of the sector will guide clear to the eastward of the reefs lying more than 1 1/2 miles to the southward of the light. The westerly edge of this sector will cut Old Rhodes Bank buoy, No 8, Hawk Channel. The westerly red sector will extend from E 1/4 N northward to E 3/4 S. The southerly edge of the sector cuts Coral Bunches buoy, No 1 Cape Florida Channel. The northerly edge of the sector cuts Fowey Rocks buoy No 1 Hawk Channel. The bearings in this notice are magnetic.

MAR 20—The Lighthouse Board gives notice that on or about April 30, 1893 the characteristic of the light at Carysfort Reef light station, Florida Reefs, will be changed from flashing white to flashing white with three flashing red sectors. The interval between flashes will be 30 seconds, as heretofore. The northerly flashing red sector will extend from S 1/8 W eastward to S SW 1/2 W. The westerly edge of the sector will cut Turtle Harbor Entrance buoy (black and white perpendicular stripes), and will intersect the westerly edge of the southerly red sector of Fowey Rocks light to the eastward of Old Rhodes Bank buoy No 8, Hawk Channel; and its easterly edge will intersect the easterly edge of the southerly red sector of Fowey Rocks light about 1 7/8 miles eastward of Ajax Reef beacon M and cut "Turtle Harbor" sea buoy. The southwesterly flashing red sector will extend from N NE 1/2 E westward to NE 1/8. The easterly edge of the sector passes about 3/8 mile to the eastward of Elbow Reef beacon J and its westerly edge cuts Four Foot Shoal, Mosquito Bank, buoy, No 7, Hawk Channel. The northwesterly flashing red sector will extend from E 1/2 N northward to SE 5/8 S. The southerly edge of the sector will cut Basin Hill Mid Channel, buoy black and white perpendicular stripes, Hawk Channel and its northerly edge will cut the black and white perpendicular striped buoy in Hawk Channel off Key Largo. Vessels passing to seaward of this station should give it a wide berth, owing to the currents. The bearings in this notice are magnetic.

Also that, on or about April 30, 1893, the limits of the flashing red sectors of the light at Alligator Reef light station, Florida Reefs, will be changed as follows: The northeasterly flashing red sector will be made to extend from SW 3/8 S eastward by W 1/2 W. The northwesterly edge of the sector will cut West end of Triangle [Pork Barrell] buoy No 9 Hawk Channel, and its southeasterly edge will pass about 1 3/4 miles to southward and eastward of Conch Reef beacon E and about 1 mile to the southward and eastward of Crocker Reef beacon D. The southwesterly flashing red sector will be made to extend from NE 1/8 E northward to NE by E 3/4 E. The southeasterly edge of the sector will pass about 1 1/4 miles southeasterly of Tennessee Reef beacon No 7, and its northerly edge will cut Duck Key buoy (black and white perpendicular stripes). In other respects the light will remain as described in the List of Lights and Fog Signals. The bearings in this notice are magnetic.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

JEUDI 13 AVRIL 1893

St Louis—OAKLAND et barges à 5 P M

VENDREDI, 14 AVRIL 1893.

Bas du fleuve—NEPTUNE, à 11 A M

Haut du fleuve—MABEL COMEAUX, à 12 M

Bayou Lafourche—G. W. SENTELL, à 5 P M

BULLETIN MARITIME.

MERCREDI, 12 AVRIL 1893.

EXPÉDIÉS EN DOUANE

Steamship ital S Oteri, Dalaca, Truxillo.
Steamship El Rio Quick, New York.
Steamship am Aransas, Maxson, Key West, via Port Tampa et Punta Gorda.

ARRIVÉS.

Steamship am Gussie, Morgan, Bluefields.
Steamship norv Tordenskjold, Rasmussen, Bocas del Toro.
Steamship (norv) Nicaragua, Nicolaysen, Bluefields.
Steamship norv Jarl, Hellesen, Bocas del Toro.
Steamship norv Espana, Nielsen, Livingston, Guatemala.
Steamship (ang) Professor, Buddle, Liverpool, via Colon et Belize et les ports mexicains.
Steamship (am) Wanderer, Rivara, Puerto Cortes.
Goëlette am C W Jones, Hall, Frontera.
Steamship ang Whitehall, Mills, Cardiffe, via St-Vincent Cape de Verde, sur lest.
Steamship am Jos. Oteri, Jr, Brown, Ceiba.

BATEAUX A VAPEUR.

Anna B Adams, Delahoussaye, Lockport.
Neptune, Kouns, Bas du Fleuve.
Mabel Comeaux, Comeaux, New Hope.
Danube, Knee, Warsaw.

Arrivages de produits.

LOCKPORT—par steamer Anna B Adams—65 sacs riz brut

BAS DU FLEUVE—par steamer Neptune—85 barils sucre 60 barils melasse 262 sacs riz brut

WARSAW—par steamer Danube—78 balles coton 1842 sacs graine coton

NEW HOPE—par steamer Mabel Comeaux—278 barils melasse 246 sacs riz brut

Reçu par les chemins de fer:

YAZOO & MISSISSIPPI VALLEY RR.—114 barils melasse

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—1682 balles coton

LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—289 balles coton

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD—1635 balles coton

SOUTHERN PACIFIC RR. COMPANY 183 balles coton 431 barils melasse 1270 sacs riz brut

N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR. 1 wagon graine coton

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.

Steamship Elysia, McCombie....expédié 8 avril
Steamship Hudson, Kemble........parti 8 avril
Steamship El Sud, Higgins.........parti 8 avril
Steamship El Dorado, Byrne........parti 5 avril
Goëlette Sallie l'On, Hunter..expédiée 30 mars

LONDRES.

Steamship Nigretia, Cawthorn.....parti 29 mars
Navire Elvira, Evers...............parti 24 mars

LIVERPOOL.

Steamship Orion, Lang..........parti 24 mars
Steamship Floridian, King......parti 31 mars
Steamship Governor, Shaw.......parti 24 mars
Steamship Darien, Wrake........parti 23 mars
Steamship West Indian, Lawson..parti 22 mars
Steamship Navigator, Owen.......parti 11 mars
Steamship Texan, Bertie..........parti 9 mar
Steamship Professor, Buddle.......parti 23 fév

BREME.

Navire Susanne, Breckelman......parti 26 mars

DUBLIN.

Steamship Stamboul, Cann.........parti 13 déc

GENES.

Barque Nostra Padre..............partie 2 fév

PALERME

Steamship Ravensbourgh...............15 mars
Steamship Etura, DiNegri.........parti 18 fév

RIO DE JANEIRO.

Barque Humildade, Teixeira.......partie 16 fév

HAMBOURG.

Steamship Norse King, James.....parti 21 mars
Navire J D Bischoff, Meyer......parti 1er avril

MESSINE

Steamship Kaffir Prince, Campbell.par. 27 mars

SWANSEA

Steamship Nigretia, Cawthorne....parti 8 avril

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Nom.	Destination	Mouillage
Aransas	Havane	Alger
Breakwater	Belize	3e dist. 30
Balluria	Liverpool	1er dist. 27
Edmondsley	Progreso	1er dist. 13
El Rio	New York	Alger
El Paso	New York	Alger
Foxhall	Port Limon	1er dist. 15
Gerona	Brême	4e dist. 43
Goldsworthy	En réparation	3e dist. 35
Havre	Havre	4e dist. 42
J. Joven Serra	Barcelone	2e dist. 7
Knickerbocker	New York	2e dist. 8
Mexican	Liverpool	Southport
Ramon de Larrinaga	Liverpool	Point
S Oteri	Honduras	1er dist. 15
S Pizzati	Baracoa	1er dist. 15
Tobasqueino	En réparation	Alger
Vesta	Liverpool	1er dist. 32
Wm Clif	Liverpool	1er dist. 37
Whickham	Londres	rue 7e
Wm G. Hewes	Bluefields	Alger

NAVIRES.

Stephen	....	rue 1re

BARQUES.

Guiseppi d'Abundo	Oporto	rue 3e
Maria L.	....	3e dist. 28

GOELETTES.

France B Hiller	Utilla	Picayune Tier
Jennie Wood	Ruatan	Picayune tier
Santo Oteri	Ruatan	1er dist. 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Cinquième District.

Simon Pfeifer vs Charles H. Robbins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 38,303.—En vertu d'un writ de saisie et de vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier district de cette ville, le MERCREDI, 26 avril 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre situés dans le Cinquième District Municipal de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Monroe, Madison, Lapeyrouse et De Armas anciennement désignés comme l'îlet No 7 de la ville de McDonoghville, sur un plan dressé par L. H. Pilié voyer, et déposé au bureau de Chas. E. Fortier, ex notaire en cette ville, d'après le plan No 30 du livre de plans No 1 et désigné maintenant comme îlet No 215 sur une esquisse faite par A. De Armas, sous voyer de la ville, le 14 juillet 1887 et annexé à un acte passé au bureau de M. Bouny, notaire, le 16 juillet 1887, lesquels dits lots sont désignés par les numéros dix huit et dix neuf sur la dite esquisse, et mesurent chacun, en mesure américaine, trente-et-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Monroe sur les profondeurs suivantes, à savoir: Le lot No dix huit a cent cinquante neuf pieds dix pouces et deux lignes de profondeur, et le lot No dix neuf a cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant.

Acquise par le défendeur par achat de M. Abascal, le 21 janvier 1892, par acte pardevant L. Bouny, notaire. Titre enregistré au bureau des Aliénations, livre 133, folio 453.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

24 mars—24 30—7 14 21 26 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une résidence connue comme le No 63 rue de l'Esplanade.

Comtesse Cora A. Di Brazza Savorgnan vs Succession de Marie Labarre Chalaron et Francis J. Chalaron.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 38,363.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St Charles dans la rotonde du rez de chaussée de l'Hôtel St-Charles dans le Premier District de cette ville le MERCREDI, 3 mai 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le numéro municipal 63 rue de l'Esplanade et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet No 155, borné par les rues Esplanade, Royale, Paix et Chartres, laquelle dite portion de terre mesure trente trois pieds neuf pouces et dix lignes plus ou moins de face à la rue Esplanade, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent six pieds huit pouces et trois lignes, le tout en mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

30 mars—30—avril 6 13 20 27 mai 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée formant l'encoignure des rues Chippewa et Neuvième, îlet borné par les dites rues et les rues Hultième et St-Thomas.

George Schenermann vs Celestin J. Bernard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 38,451.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St Charles dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 10 mai 1893, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Deux lots de terre avec toutes les bâtisses, privilèges, servitudes y appartenant, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 23 borné par les rues Neuvième, Chippewa, St Thomas, anciennement Fulton, et Huitième et désignés par les numéros 7 et 8 sur un plan dressé par Benj'n Buisson, voyer, daté le 10 juin 1841 et déposé comme plan No 2 au bureau de William Christy, ex notaire public en cette ville. Lot No 7 formant l'encoignure des rues Chippewa et Neuvième et mesure trente un pieds quatre pouces et trois quarts de pouce de face à la rue Chippewa sur cent pieds de profondeur et face à la rue Neuvième, et le lot No 8 mesure trente-un pieds quatre pouces et trois quarts de pouce de face à la rue Chippewa, sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.

Acquis par le défendeur par achat de Xavier Bernard, par acte pardevant John F. Coffey, notaire, le 16 juin 1881. Titre enregistré au Bureau des Aliénations, Livre 115, folio 511.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

7 av—7 14 21 28 mai 5 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif civil d'une propriété attrayante du sixième district, portant le numéro municipal No 193 rue Marengo.

Sur des conditions de crédit.

Thomas Sully vs William M. Taylor.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 38,361 En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St Charles dans la Rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 10 mai 1893 à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir—

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Marengo, Carondelet, Baronne et Constantinople, désigné par la lettre B, sur une esquisse et un arpentage faits par P. A. d'Hemécourt, sous voyer de la ville, daté le 4 janvier 1892; le dit lot ou pièce portion de terre commence à une distance de quarante sept pieds de l'encoignure des rues Carondelet et Marengo, et mesure en mesure américaine, cinquante deux pieds six pouces de face à la rue Marengo, la même largeur au fond, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Acquis par le défendeur par achat du plaignant, d'après un acte passé pardevant Jeff. C. Wenck, notaire public, le 9 janvier 1892 (Titre enregistré au Bureau des Aliénations, Livre 140, folio 431.)

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—1° Comptant pour payer la réclamation du plaignant maintenant due, disons deux mill cinq cents piastres ($2 500) avec 8 0/0 d'intérêt par an du 9 janvier 1892 jusqu'à paiement, 5 0/0 sur le dit montant pour honoraires d'avocat et les frais de procès et du vente et les taxes dues sur la dite propriété.

2° Et sur des termes de crédit pour faire face (au montant de l'enchère) le paiement de deux certains billets à ordre datés le 9 janvier 1892 pour $2,500 chacun, payables respectivement à 2 et 3 ans après leur date, et portant intérêt à raison de 8 0/0 par an de la date jusqu'à paiement final, et garantis par hypothèque du vendeur sur la dite propriété concurremment avec la réclamation du plaignant. L'acquéreur fournira ses billets garantis par lien et hypothèque sur la propriété vendue, avec les clauses de garantie usuelles, assurance, etc.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

7 avril—7 14 21 28 mai 5 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur dans le Sixième District.

Sophie Bendernagle, veuve de John Bendernagle, Exécutrice Testamentaire, Versus Mme Susan Ann Sampson et Thos H. Sampson, son mari, pour l'autoriser.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 38,301—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 3 mai 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Cinq certains lots de terre, ensemble avec les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Front, Lyon, Bordeaux et le fleuve Mississippi, désignés comme suit, à savoir:

Trois sont désignés par les numéros six, sept et huit sur un plan de C. A. Hedin, voyer, daté le 30 janvier 1848, et déposé au bureau de L. R. Kenny, ex notaire, d'après lequel les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Front, la même façade sur le fleuve sur cent cinquante pieds de profondeur plus ou moins et les autres deux lots sont désignés par les numéros neuf et dix sur un plan du dit Hedin, voyer, daté le 15 janvier 1840 et déposé au bureau de L. Hermann, ex-notaire, d'après lequel les dits lots mesurent chacun trente pieds de face à la rue Front, la même façade sur le fleuve sur cent soixante pieds de profondeur plus ou moins, le lot Dix formant le coin des rues Front et Lyon, les dites mesures de profondeur de tous les dits lots allant de la rue Front au fleuve Mississipi.

Ensemble avec tous les atterrissements et toutes les alluvions qui se sont ou pourront se former sur la rive du dit fleuve en face de la propriété décrite ci-dessus.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

30 mars—30—6 13 20 27 avril—3 mai

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & FILS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans le Troisième District.

Un emplacement de choix pour jardin, coin Chartres et Lizardi, ayant à peu près 80x120 pieds.

Une grocerie et salon de choix, coin Dauphine et Lizardi,

Avec cinq lots de terre.

Deux terrains pour bâtir, rue Flood, près Dauphine.

Dans l'affaire de la Succession de Marie Bordes, épouse défunte de Lizier Pouech—Dossier No 33,799.

A long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & SON.—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 13 rue Carondelet—MERCREDI, le 26 avril 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Place Commerciale en vertu de, et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 21 mars 1893, Dossier No 33,799 pour le compte de la succession de Marie Bordes, épouse défunte de Lizier Pouech, il sera vendu—

Un grand emplacement pour jardin.

1° Une certaine portion de terre située dans le Troisième district de cette ville, dans l'îlet No 117, borné par les rues Chartres, Royale, Lizardi et Gamory ou Egania, laquelle forme l'encoignure des rues Chartres et Lizardi, et mesure 78 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Lizardi, sur une profondeur et façade à la rue de Chartres de 117 pieds 7 pouces et 5 lignes, le tout plus ou moins.

Ce terrain est entouré d'une bonne barrière et est cultivé comme jardin.

Cottage, grocerie et salon.

2° Cinq certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet No 226 borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Lizardi et Gamory ou Egania ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent désignés par les Nos 1, 2, 3, 4 et 5, lesquels sont attenants et mesurent comme suit:

Les lots Nos 1, 2 et 3 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de 127 pieds 11 pouces et 4 lignes. Le lot No 1 formant le coin des rues Dauphine et Lizardi. Le lot No 4 attenant au lot No 3 mesure 26 pieds 8 pouces et 2 lignes de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de 159 pieds 11 pouces et 1 ligne et demie et 26 pieds 6 pouces et 5 lignes de largeur dans le fond.

Le lot No 5 attenant aux lots Nos 1, 2 et 3 dans le fond et mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Lizardi sur une profondeur de 90 pieds, le tout plus ou moins, chars urbains sur le devant.

Les améliorations consistent d'un **cottage en bois couvert en ardoises** occupé comme grocerie salon et résidence ayant 4 chambres en plus deux citernes, puits, hangars, etc. les chars à bains devant et rapportant $18 par mois.

Deux terrains pour bâtir

3° Deux certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet No 24, bornés par les rues Flood, Dauphine, Bourgogne et Andry, désignés par les Nos 18 et 19, lesquels se touchent et mesurent chacun 31 pieds 6 pouces de face à la rue Flood sur une profondeur de 130 pieds entre lignes parallèles. Sur les dits lots sont de vieilles cabanes, rapportant un revenu nominal.

Toutes les mesures ci-dessus sont, plus ou moins, et au pied américain, d'après les plans qui peuvent être vus au lieu de la vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à 1 et 2 ans avec 8 0/0 d'intérêt par an te toutes les clauses usuelles de garantie 10 0/0 devant être payé comptant sur les lieux et l'on derra assumer les taxes de 1893 en outre des prix d'enchère.

Les actes de vente pardevant Ernest Commagère Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

28 mars—26—2 9 16 23 26 avril

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Francis J. Roth et Mme Mary Ursula Roth.

No 38,277. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 74 rue Carondelet—MERCREDI, 10 mai 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour ci-dessus, Division A, daté le 3 avril 1893 dans les affaires ci dessus, la propriété décrite ci-après, à savoir:

Un certain îlet de terre, dans le Sixième District de cette ville, borné par l'avenue Henry Clay, les rues Laurel, Annonciation (anciennement Preston) et Webster, mesurant 324 pieds 7 pouces 2 lignes sur la rue Henry Clay 325 pieds sur la rue Webster, 327 pieds 1 pouce 2 lignes sur la rue Laurel, 334 pieds 3 pouces 5 1/4 lignes sur la rue Annonciation, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions: Comptant; 10 pour cent du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. D. Taylor notaire, aux frais de l'acquéreur.

8 avril—8 15 22 29—6 10 mai

BUVEZ!!!

L'eau minérale effervescente de la source d'Abita.

Comme eau de table elle n'a pas d'égale.—Le remède de la nature pour tous les maux de l'estomac, du foie ou des reins. En vente partout.

30 sept—1 an sem dim

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22
15 Poste de la Cie de Pompe No 23
16 Poste H. et L. Co. No 1, Jackson
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Coliste.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12 Tchoupitoulas.
33 Thalie et Levée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1 Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magasins.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 6
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 15 Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julie, Dépôt du L & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13 rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14 rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
134 Poydras et Freret.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10 Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21 Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 8 Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, François.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Dorgenois.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 9 Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poste et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
413 Presse à Coton et Levée.
414 Marché Washington.
415 Louisa et Remparts.
412 Poste de la Cie de Pompe No 24 rue Dauphine.
513 Dauphine et Indépendance.
514 Station des cars, Pologne
515 Casernes des Etats Unis
516 ... et Dauphine

CHARTE

—DE LA—

Compagnie d'Assurances des Marchands

(Merchants' Insurance Company)

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Qu'il soit connu que ce 11ème jour de janvier, de l'année de Notre Seigneur mil huit-cent-quatre-vingt-treize, et de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique la cent dix-septième.

Pardevant moi, George Covington Préot, notaire pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane dûment commissionné et qualifié, et en présence des témoins ci-après nommés et soussignés, sont venues et ont comparu personnellement devant moi les différentes personnes dont les noms sont ici inscrits, lesquelles constituent le corps des actionnaires enregistrés de la compagnie d'assurances mutuelles des Marchands de la Nouvelle-Orléans (Merchants Mutual Insurance Company of New Orleans); elles déclarent que se prévalant des dispositions des lois de cet Etat relatives à la formation de corporations, elles se sont convenues et conviennent par les présentes de s'engager, ainsi que telles autres personnes qui pourront plus tard s'associer à elles à former une corporation et un corps politique en droit pour les objets et fins et en vertu des stipulations et conventions qui suivent, savoir:

ARTICLE I.

Le nom et le titre de cette corporation sera "THE MERCHANT'S INSURANCE COMPANY, son domicile est établi dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane. Toutes les assignations (citations) et autres procédés légaux seront servis au président de ladite corporation, ou, en son absence au secrétaire.

ARTICLE II.

Cette Compagnie, sous son dit nom corporatif, aura plein pouvoir et pleine autorité d'exister comme corporation avec droit de succession pour une période de quatre-vingt-dix-neuf ans à partir de la présente date, de s'engager par contrat, de poursuivre et d'être poursuivie en justice, d'acheter et de vendre, de louer à bail, d'hypothéquer et donner en garantie des biens meubles et immeubles, d'acheter, prendre, recevoir et détenir tout l'actif, d'assumer toutes les obligations de la "Merchants Mutual Insurance Company of New Orleans," et dans le but d'émettre ses actions (stock) aux actionnaires de la dite "Merchants Mutual Insurance Company of New Orleans," dans la proportion d'une action du capital de cette corporation pour chaque deux actions du capital (stock) de ladite Merchants Mutual Insurance Company, dûment émises et retournées à cette Compagnie, de conclure des emprunts, d'émettre des obligations, notes et billets et de donner pour cela des garanties (security), de nommer et de désigner des officiers, directeurs, administrateurs, agents et employés, de faire des règlements pour la bonne administration des affaires de la corporation, de modifier et d'amender à son gré les dits règlements, d'adopter et d'employer un sceau corporatif et de le rompre ou changer à son gré.

ARTICLE III.

Cette corporation est créée pour faire des affaires d'assurance contre l'incendie, les risques de mer et de rivière dans toutes ses branches, et particulièrement pour faire les affaires dont elle s'occupait sous le nom de "Merchants Mutual Insurance Company." Son but et son objet sont par les présentes indiqués expressément comme suit:

1. Assurer des maisons de résidence, des magasins ou autres édifices, des meubles meublants, des marchandises ou autres effets et propriétés contre toute perte et tout dommage par le feu

2. Prendre des risques d'assurance maritime sur le frêt des navires, bateaux à vapeur, articles, produits, marchandises, espèces, lingots, commissions, profits, billets de banques, change et autres certificats de dette, profits maritimes et marchandises sur lesquelles on emprunte, et faire toutes les affaires d'assurance ayant rapport ou se rattachant aux risques de transport sur terre.

3 Elle pourra s'assurer contre tout risque qu'elle aura elle même accepté.

4. Sur livraison au Conseil de Direction de cette Compagnie de tout le fonds-capital de la Compagnie d'Assurances Mutuelle des Marchands, le dit Conseil de Direction de cette Compagnie est par les présentes particulièrement et expressément autorisé à assumer toutes les obligations et à prendre plein droit de propriété de tout l'actif de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.

ARTICLE IV.

Le fonds capital de cette corporation est par les présentes fixé à Trois cent mille dollars ($300 000) divisés en et représentés par trois mille actions de cent dollars chacune. Lesdites actions se paieront en argent lorsqu'on y souscrira, ou elles pourront être émises pleinement payées au pair, en paiement de propriété acquise par ladite compagnie, et surtout elles pourront être émises pleinement payées au pair par le Conseil de Direction en échange d'actions de la Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands dans la proportion d'une action de cette corporation pour deux de ladite Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands. Les actions seront transférables seulement sur les livres de la compagnie et sur livraison des anciens certificats.

Lorsque les gains de l'année fiscale le justifieront un dividende sera déclaré et payé sur les actions de la Compagnie, pourvu que pas plus de 8 pour cent de dividende par an ne soient payés.

Cette charte prendra effet et cette compagnie sera autorisée à commencer les affaires à partir de la date où la présente sera signée.

ARTICLE V.

Tous les pouvoirs constitués de cette corporation seront placés en et exercés par un Conseil de Direction composé de onze actionnaires, chacun desquels devra posséder pas moins de vingt actions du capital de ladite corporation. Ledit Conseil de Direction sera élu annuellement le deuxième lundi de janvier, chaque année, à partir de l'année 1894, à une réunion générale des actionnaires, qui aura lieu au bureau de la Compagnie après dix jours d'avis au préalable dans un des journaux quotidiens de la Nouvelle-Orléans. Toutes les élections se tiendront par scrutin, et chaque action donnera droit à un vote que le détenteur pourra déposer en personne ou par procuration. Une majorité des votes donnés sera nécessaire pour élire. Les élections se feront sous la surveillance de trois commissaires que choisira le Conseil de Direction parmi les actionnaires à chaque élection. Dans le cas où on ne parviendrait pas à élire les Directeurs, pour une raison quelconque, le jour fixé, une nouvelle élection aurait lieu dès que cela serait possible après un avis de 10 jours préalablement publié dans un des journaux quotidiens de la Nouvelle Orléans. Toute vacance se produisant dans le Conseil de Direction pour une raison quelconque, sera remplie par les autres membres du Conseil pour le terme non expiré. L'année fiscale prendra fin le 31 décembre de chaque année.

A sa première réunion, chaque Conseil de Direction élira parmi ses membres un Président, de même qu'il choisira un Secrétaire et Trésorier qui ne sera pas membre du Conseil de Direction.

ARTICLE VI.

Cet acte d'incorporation pourra être changé, modifié ou altéré, ou ladite corporation pourra être dissoute à une réunion spéciale des actionnaires convoqués dans ce but après trente jours d'un avis préalable publié dans un des journaux quotidiens de la Nouvelle Orléans, avec l'assentiment des trois quarts des votes représentés à cette réunion.

Tout changement quant au fonds capital de la dite corporation exigera l'assentiment d'une majorité en montant de tout le fonds-capital, et en outre des trente jours requis de publication préalable, un avis préalable de quarante jours par écrit sera transmis par la poste à chaque actionnaire ainsi que le prescrit la loi.

ARTICLE VII.

Aucun actionnaire ne sera tenu responsable des contrats ou erreurs de la dite corporation pour aucune autre somme que celle de la balance non payée, due par lui sur des actions de stock qu'il possède; une simple informalité dans l'organisation n'aura pas pour effet de rendre cette charte nulle, ou d'exposer un actionnaire à aucune autre obligation que la balance non payée due sur son stock.

ARTICLE VIII.

Lorsque cette corporation sera dissoute, ou par limitation ou pour toute autre cause, ses affaires seront liquidées sous la direction de trois commissaires qui seront choisis parmi les actionnaires, à une assemblée convoquée à cet effet, après avis antérieur pendant trente jours par publication dans un des journaux quotidiens de la Nouvelle Orléans, avec le consentement de la majorité des actions représentées à ladite assemblée. Lesdits commissaires resteront en place jusqu'à ce que les affaires de la corporation aient été entièrement liquidées, et au cas de mort ou d'impossibilité de servir d'un ou de plusieurs des dits commissaires, les autres commissaires, ou le commissaire restant, choisiront parmi les actionnaires un substitut ou des substituts pour remplir les dites vacances.

ARTICLE IX.

Les personnes ci-après nommées constitueront le premier Conseil des Directeurs et serviront comme tels jusqu'au deuxième lundi de janvier 1894 ou jusqu'à ce que leurs successeurs aient été dûment élus, à savoir: Joseph A. Shakespeare, D. A. Chaffraix, A. Xiques, Paul Capdevielle, Aristide Hopkins, Jayme Magi, John M. Baldwin, H. C. Boucher, Morris W. Smith, James S. Zacharie, W. H. Bofinger; avec ledit Paul Capdevielle comme président.

Fait et passé dans mon bureau en la ville de la Nouvelle Orléans le jour et dans le mois et l'année mentionnés ci-dessus, en présence de MM. James Guyol et Bella A. Tichenor, tous deux de cette ville, témoins compétents qui ont signé les dits articles, avec les dites personnes qui ont comparu, et moi, notaire, après que lecture eut été dûment faite.

(Original signé):

H. C. BOUCHER et autres.
JAS. GUYOL,
B. A. TICHENOR,
GEO. C. PREOT, Notaire Public.

Je, soussigné, Annotateur des Hypothèques en et pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie par ces présentes que l'acte d'incorporation susdit de la Compagnie d'Assurances des Marchands a été dûment enregistré ce jour en mon bureau dans le livre 489, folio —

Nouvelle-Orléans, Lne., 11 janvier 1893

[Signé] GEO. GUINAULT
Député Annotateur des Hypothèques.

Je, soussigné, notaire public en et pour la Paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie par ceci que la copie ci-dessus mentionnée est une copie exacte de l'acte primitif d'incorporation de la Compagnie d'Assurance des Marchands et du certificat d'enregistrement ladessus endossé, maintenant enregistré dans les archives courantes de mes actes notariés.

En foi de quoi j'ai signé et apposé mon sceau à la Nouvelle-Orléans, Lne, le 11me jour de janvier A. D. 1893.

{SCEAU} GEORGE C. PREOT,
Notaire Public.

15 janv—5 fév 30

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Je certifie que le 11me jour de novembre 1892, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-dessous intitulée et dans les termes et chiffres suivants, à savoir:

Mme Henriette Spiro, femme d'Alphonse Marx vs Alphonse Marx, son mari.—No 36,328.

Sur la motion de W. O. Hart, avocat de la demanderesse, qui a produit due preuve à l'appui de la pétition de la demanderesse, la loi et les témoignages étant en faveur de celle-ci.

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré dans cette affaire le 12 septembre 1892, soit maintenant confirmé et rendu final; et qu'en conséquence il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Mme Henriette Spiro, épouse d'Alphonse Marx, et contre le défendeur Alphonse Marx, décrétant une séparation de biens entre la demanderesse et le défendeur, et qu'elle soit autorisée à faire des affaires comme marchande publique, en son propre nom et à son propre profit. Le défendeur acquittera les dépens.

Jugement rendu le 11 novembre 1892.

Jugement signé le 17 novembre 1892.

(Signé) THOS. C. W. ELLIS, Juge.

En foi de quoi, j'ai apposé ici ma signature et le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 17me jour de novembre de l'an du Seigneur mil huit cent quatre-vingt-douze.

H. MESSONNIER, Député-Greffier.

26 nov—